



N°45 - MAI 2005

Petit journal



Santo Cécilio gazette



À l'honneur : Guy Penne



L'information municipale en direct



Félicitations

Sommaire

▼ À L'HONNEUR

- P2 - Guy Penne
- P2 - Félicitations
- P2 - Ils ont porté haut les couleurs du village

▼ Les Informations Municipales

- P3 - En bref : Médiation familiale
- P3 - En bref : Récupération des plastiques agricoles
- P3 - Appel à la responsabilité de chacun
- P3 - Concours de dessin
- P4 - L'ADSL est arrivé chez nous
- P4 - Avis d'enquête publique
- P4 - Qu'est ce qu'un conciliateur de justice
- P5 - En bref : distribution de la gazette
- P5 - Conseil municipal du 15 février 2005
- P6 - Conseil municipal du 15 février 2005 - suite
- P7 - Conseil municipal du 29 mars 2005
- P7 - Vote du budget 2005
- P8 - Attention sécheresse
- P8 - L'A.S.A
- P8 - La M.S.A communique
- P8 - Etat Civil
- P9 - 1905-2005 Un siècle déjà !

▼ La vie

- des associations
- P10- Les présidents changent
- P10- Solenne Fetisson
- P10- Porte ouverte à la musique pour tous
- P11- Racing Club de Provence
- P11- Racing Club de Provence, en bref
- P12- Ils étaient plus nombreux encore !
- P12- Venez rêver les yeux ouverts
- P12- Le club des jeunes, cet été

▼ Sur votre agenda

- P13- Le Dauphiné Libéré
- P13- Les mardis du Baron le Roy

▼ Art et Culture

- P14- Soirée Théâtrale : Mireille de F. Mistral
- P15- Festival Lesart en scène
- Rallye touristique

▼ Sur votre agenda

- P16- Manifestation à venir
- P16- Fête de la musique

Le mot du Maire

Mes chers Administrés,

C'est un appel au civisme pour chacun d'entre vous que je lance aujourd'hui !

S'il est vrai que nous essayons mes collègues du Conseil Municipal et les élus de la Communauté de Communes de régler au mieux les problèmes importants s'il en est dans notre société de consommation concernant : l'eau, l'assainissement et la collecte et le traitement des ordures ménagères, nous rencontrons d'énormes problèmes pour faire respecter les conditions de gestion de ces services.

Concernant les Ordures Ménagères, le manque de respect du tri sélectif va imposer à la C.C.A.O.P. une augmentation de 9 % des taxes communautaires qui sera appliquée sur l'ensemble des administrés de la Communauté (la question sera développée dans cette gazette).

Pour l'Assainissement et l'Eau des Fontaines, un important problème est posé depuis plusieurs années, qui comme vous allez le découvrir en pages intérieures doit être pris en compte sérieusement.

Alors, mes chers administrés soyez vigilants, rapprochez-vous de nous pour obtenir tous les conseils, notre fermier la S.D.E.I. vous tiendra informés prochainement.

Je vous remercie de faire preuve de responsabilité et de civisme c'est important pour l'avenir de notre Commune.

Les Finances Communales, le budget 2005 et les budgets annexes viennent d'être votés (un compte rendu vous sera donné). Mes collègues du Conseil Municipal ont voté le budget que j'avais préparé en tenant compte des difficultés que rencontrent actuellement le monde viticole et particulièrement nos viticulteurs locaux. Nous avons décidé cette année encore de ne pas faire augmenter les 4 Taxes Communales.

C'est un budget très sobre que nous avons voté à l'unanimité, tenant compte des dépenses de fonctionnement et des urgences pour l'investissement, tout cela sans emprunt.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Céciliens.

Et à tous mes administrés une bonne lecture de notre chronique Cécilienne.

Toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et vous venir en aide en cas de difficultés,

Je vous prie de croire, Chers Administrés, à l'assurance de mes sentiments dévoués et cordiaux.

Le Maire
Max IVAN

À l'honneur à Sainte-Cécile-les-Vignes

A l'honneur, Guy Penne

C'est en toute simplicité, à la fin du Conseil Municipal ce mardi 29 mars que Monsieur Guy Penne a réuni ses amis les plus proches pour un apéritif sans protocole.

La raison était de taille !...

Monsieur Guy Penne, par un décret signé par le Président de la République Jacques Chirac, venait d'être élevé au grade " d'Officier de la Légion d'Honneur ".

Sous la présidence de François Mitterrand " à qui il doit tout " a-t-il souligné, il est nommé Chvalier pour sa carrière universitaire, et c'est pour son engagement dans la défense de la francophonie avec Jacques Chirac, qu'il reçoit cette rare distinction

d' " Officier de la Légion d'Honneur ". La cérémonie officielle aura lieu à Paris au Sénat, où il recevra les insignes du grade.

Rappelons que Monsieur Guy Penne est aussi un grand narrateur, écrivain " Mémoires d'Afrique " entre autre, qu'il a été Maire durant 7 années et aujourd'hui Adjoint de notre village, Sainte-Cécile-les-Vignes. De grands projets lui doivent de voir le jour. Toujours présent et disponible pour tous ses concitoyens, sa permanence en Mairie est sur rendez-vous.

Félicitation à cet homme d'Honneur.



Félicitations !



Sur le thème de "l'eau et de la nature" voici la poésie qui a remporté le deuxième prix au concours d'écriture le 16 avril 2005 à l'occasion des journées organisées à Sérignan du Comtat "plantes rares et jardins naturels". Quarante candidats avaient participé au concours dans la catégorie adulte et quatre vingts dans la catégorie enfant. Le premier prix adulte a été attribué à un paysagiste de la région qui a écrit une nouvelle sur le manque d'eau au Sahel. La photo jointe représente la lecture des textes par deux comédiens du TRAC de Beaumes de Venise.

Jour d'été

Le soleil tape fort et le jardin a chaud.
 Les fleurs, les légumes, tous réclament de l'eau.
 L'acanthé, l'hortensia et dame capucine
 laissent tomber leurs feuilles, toutes se ratatinent.
 La tomate, le pivoon et le pauvre fraisier
 s'emportent, crient et pestent contre le jardinier:
 Il aurait du biner et ensuite pailler.
 Il devrait adopter l'arroage enterré.
 Les plantes ont bien trop soif et la colère gronde.
 Mon dieu pourquoi la pluie oublie ce coin du monde.
 L'appel est entendu et le cid s'obcurcit,
 Le bleu d'azur fait place aux gros nuages gris.
 Une goutte tombe, puis deux, puis trois, l'averse est là.
 Pour la gent animale c'est le grand branle-bas,
 l'écargot, la limace sortent, ils sont ravis,
 il n'en est pas de même pour la maman souris,
 elle doit mettre à l'abri sa nichée de petits.
 L'air est beaucoup plus frais et la nature revit.
 Puis, d'un coup plus de bruit et voilà l'édaircie.
 Le soleil apparaît, les nuages s'enfuient,
 La cigale se met aussitôt à chanter
 et l'araignée repart dans sa toile emperlée.
 Les plantes se redressent, elles relèvent la tête,
 c'est la magie de l'eau, le jardin est en fête.
 Denise VISEUR



C'est dans « Les Guides Gourmands » du Michelin 2005-2006 qu'est paru cet article très élogieux sur un artisan de notre village.

C'est « la boutique » de Monsieur COCHET « Charcuterie » qui a été citée.

« Les clients viennent de loin pour acheter les produits de cet artisan de talent. Monsieur Cochet n'a il est vrai, pas son pareil pour sélectionner des viandes de qualité telles que, les volailles Label Rouge des Landes, le bœuf de tradition bouchère, le porc fermier de Bretagne, ou l'agneau des Préalpes. Il vend également en association avec son ancien patron, spécialiste des charcuteries haut de gamme, de délicieuses caillettes aux herbes, du boudin, du saucisson aux olives, du cervelas du fromage de tête et, en été de divines saucisses aux herbes à griller ». Félicitations à cet artisan du savoir-faire et du bon goût ainsi qu'à Carole son épouse.

Les informations municipales de Sainte-Cécile-les-Vignes

En bref...

MEDIATION FAMILIALE

Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité la "MEDIATION FAMILIALE" aborde tous les enjeux de la désunion, notamment relationnels, économiques et patrimoniaux.

A fin de pouvoir exercer leurs missions au profit de la famille, le Conseil Général, le ville de Bollène et la Caisse d'Allocation Familiales de Vaucluse mettent en place une action de médiation familiale sur le canton de Bollène, confiée à l'Association ALPHA-MEDIATION.

CONTACTS :

Le 1^{er} lundi de 9h à 12h et le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h dans les locaux du Centre Médico-Social.

Les mardis de 14h à 20h et les vendredis de 8h30 à 13h30 dans les locaux de l'ancien commissariat, Place des Récollets à Bollène.

Pour prendre rendez-vous : 04 90 86 32 75.

RECUPERATION DES PLASTIQUES AGRICOLES

Pour vous apporter un nouveau service de proximité et pour préserver notre environnement, la Communauté de Communes, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, a décidé d'ouvrir gratuitement les portes de ses déchetteries à tous les exploitants agricoles de nos 7 communes afin que vous puissiez y apporter les plastiques (bâches, sacs d'engrais, « big bag ») dont vous n'avez plus l'usage, qu'ils soient propres ou souillés.

Cette mesure en application est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005.

Les déchetteries de Piolenc et de Camaret vous seront donc ouvertes d'avril à octobre, tous les jours ouvrables de 9 h à 12 H et de 14 H à 17 H, sur présentation d'un justificatif de domicile ou de siège d'exploitation.



Appel à la responsabilité de chacun

Seule la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T. E.OM) augmente.

La CCAOP s'est réunie à deux reprises pour mener le débat d'orientation budgétaire, et en traduire le résultat pour le Budget Primitif 2005. S'agissant des dépenses de fonctionnement de la CCAOP le service d'enlèvement et d'élimination des déchets représente à lui seul 72 % et ce poste connaît cette année une augmentation de 9 %, passant de 1 350 000 euros en 2004 à 1 470 000 euros en raison notamment de la nouvelle forme de collecte des sacs jaunes et l'augmentation de tonnage. Les déchets de toutes

natures n'ont certes aucune valeur marchande, mais leur enlèvement et leur traitement supposent de la main d'œuvre et des moyens matériels et donc un coût pour la collectivité locale. Sans modifier les taux des différentes taxes des impôts locaux le déficit en recette de fonctionnement s'élèverait à 129 158 euros ce qui est budgétairement impossible. Le conseil a toutefois maintenu les quatre taxes à leur taux actuel soit :

- Taxe d'habitation	1,04 %
- Taxe sur le foncier bâti	1,85 %
- Taxe sur le foncier non-bâti	3,42 %
- Taxe professionnelle	0,70 %

Mais a été contraint de porter la

taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 9 % ce qui permettra d'équilibrer les recettes et les dépenses de fonctionnement. En matière d'investissement, les dépenses prévues devraient s'élever à 528 000 euros (déficit de 60 220 euros de non versement en 2004 de nombreuses subventions, remboursement de l'annuité d'emprunt, l'acquisition de bacs et composteurs (15 000 euros) et celle d'une deuxième balayeuse-laveuse).

Les recettes d'investissement seront équilibrées à cette somme de 528 000 euros par les diverses subventions attendues (Etat, ADEME, Conseil Général). Le Budget Primitif 2005 a été voté à

la majorité. Les délégués d'Uchaux ayant voté contre, et ceux de Sérignan s'étant abstenus.

Au cours de ces deux séances, le conseil de la CCAOP a approuvé les différentes demandes de subventions et le règlement du nouveau service public de l'assainissement non collectif, de même que les barèmes révisés des soutiens financiers d'Adelphe au tri sélectif, désormais plus avantageux pour la CCAOP.

Trions bien, c'est notre intérêt à tous. Les efforts de chacun pour bien trier ses déchets et les mettre au bon endroit pourraient réduire de façon sensible le coût pour la collectivité.

Afin de sensibiliser les enfants de nos villages au tri sélectif, la Communauté de Communes a décidé de lancer un concours de dessins à destination des enfants de CE.2 – CM1 et CM.2.

Le thème du concours est :

« Ma Commune est belle,
je trie pour elle ».

Le concours a commencé le 29 mars 2005.

Les dessins proposés par les participants devront être impérativement renvoyés ou déposés à la :
CCAOP – BP 18 – Quartier des Rouchons – 84420 PIOLENC concours « Ma Commune est belle, je trie pour elle » avant le 20 mai 2005.
Les trois premiers dessins sélectionnés illustreront une rubrique du journal d'information de la CCAOP.

Les informations municipales de Sainte-Cécile-les-Vignes

L'ADSL « Asymmetric Digital Subscriber Line » est arrivé chez nous

QU'EST CE QUE L'ADSL OU HAUT DÉBIT ?

L'ADSL ou « réseau de raccordement numérique asymétrique » est l'une des technologies d'accès à Internet, haut débit, utilisant le réseau téléphonique de distribution traditionnel.

L'ADSL permet aux abonnés de se connecter 24 h sur 24, 7 jours sur 7 sur Internet à partir de leur ligne téléphonique, tout en conservant l'usage du téléphone pendant la consultation d'Internet, pour un prix forfaitaire modique.

L'ADSL banalise ainsi l'accès haut débit, pour les professionnels et les particuliers. Les consultations en ligne gagnent en confort et en rapidité : les pages Web s'affichent en quelques secondes, les téléchargements considérablement accélérés rendent accessibles des contenus multimédias et interactifs (vidéo, images haute définition, sons numériques).

QUELS EQUIPEMENTS FAUT-IL ?

Chez l'abonné, pas de travaux nécessaires.

L'équipement se compose :

- d'un filtre (sans alimentation électrique) qui sépare le trafic téléphonique du trafic de données et se branche simplement sur la prise de téléphone,
- d'un modem ADSL (sans alimentation électrique) branche sur le port USB du micro ordinateur.

QUELLES CONDITIONS POUR S'ABONNER A L'ADSL ?

Pour s'abonner à l'ADSL, le client doit nécessairement être raccordé à un central télépho-

nique équipé, être titulaire d'une ligne de téléphone fixe « éligible », c'est à dire dont les caractéristiques techniques permettent le fonctionnement ADSL.

Les applications informatiques, accessibles sur Internet permettent de vérifier immédiatement la faisabilité de l'installation à partir du numéro de téléphone du client (application opérationnelle le jour de l'ouverture)

[http://www.francetelecom.com/rubrique « tout sur l'ADSL ».](http://www.francetelecom.com/rubrique%20sur%20l%27ADSL)

Avis d'enquête publique

Construction d'un collège et de ses équipements d'accompagnement, sur le territoire de la commune de Sainte Cécile les Vignes, par le département de Vaucluse.

Avis d'enquête publique

Enquêtes publiques conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique, valant également enquête publique pour la protection de l'environnement par cellulaire, et sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Sainte Cécile les Vignes.

Le dossier de cette affaire est déposé à la Mairie de Sainte Cécile les Vignes et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête qui aura lieu : Du 18 avril au 19 mai 2005 inclus, aux heures d'ouverture de cette Mairie.

Monsieur Michel CHIRINIAN, Adjoint au Maire d'Avignon, délégué à la Culture et aux Ecoles d'Art, domicilié 2, rue Saint Thomas d'Aquin 84000 AVIGNON, a été nommé commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de MARSEILLE. Il siègera en Maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, pour y recevoir les observations du public, aux dates ci-après :

- | | |
|------------------------|----------------------|
| - Mardi 19 avril 2005 | de 09 H 30 à 11 H 30 |
| - Lundi 25 avril 2005 | de 14 H 30 à 16 H 30 |
| - Mercredi 4 mai 2005 | de 09 H 30 à 11 H 30 |
| - Vendredi 13 mai 2005 | de 09 H 30 à 11 H 30 |
| - Jeudi 19 mai 2005 | de 14 H 30 à 16 H 30 |

Le présent avis sera affiché en Maire de Sainte- Cécile-les-Vignes.

A l'issue de cette enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du mémoire en réponse du pétitionnaire et des rapports et conclusions du Commissaire Enquêteur, à la Mairie de Sainte Cécile les Vignes.

Sainte-Cécile-les-Vignes, le 31 mars 2005

Le Maire,
Max IVAN




Qu'est ce qu'un conciliateur de justice ?

Le Conciliateur de Justice participe au Service Public de la Justice. Le Conciliateur a pour mission de régler « à l'amiable » les différends portant sur des droits dont les intéressés ont la libre disposition.

Son action concerne pour l'essentiel des conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises ou les artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les mal-façons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs,...

M. Hubert SYLVESTRE a été nommé par la Cour d'Appel de Nîmes « Conciliateur de Justice » sur proposition de Mme la Présidente du Tribunal d'Instance d'Orange.

M. Hubert SYLVESTRE assure une permanence :
à Bollène,
Salle des conférences,
Place des Récollets (ancien Commissariat de Police),
les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 9 h à 11 h 45.

Les informations municipales de Sainte-Cécile-les-Vignes

En bref...

Malgré toute l'attention que nous apportons à la distribution de la « gazette », tant par une entreprise pour l'intérieur du village, que par des employés municipaux pour l'extérieur, il y a toujours des oubliés...

Aussi nous vous demandons d'être indulgents.

Néanmoins, vous pouvez toujours vous procurer la « gazette » de Sainte Cécile, soit à la Mairie, soit à l'Espace Culturel.

SEANCE DU 15 FÉVRIER 2005

BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE - Application de la nouvelle législation-

Vu la lettre de Monsieur le Préfet de Vauduse en date du 10 janvier 2005 faisant état de la nouvelle législation en matière de biens vacants sans maître et notamment l'article 147 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, modifiant les articles 539 et 713 du code civil ainsi que les articles L.25, L.27 bis et L.27 ter du code du domaine de l'Etat.

Autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal d'incorporation des biens vacants sans maître dans le domaine communal, en fonction de chaque situation.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS THEORIQUES DU PERSONNEL COMMUNAL A TEMPS COMPLET MODIFICATION DE LA DELIBERATION EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2004

- - Apporter les modifications nécessaires à la délibération du 10 novembre 2004 afin d'ajouter au tableau théorique des effectifs du personnel communal un agent d'entretien non titulaire à temps non complet, 60 % de plein temps, un agent d'animation titulaire à temps non complet, 70 % de plein temps, et supprimer un poste d'agent d'entretien territorial titulaire.

- - Arrêter le tableau des effectifs théoriques du personnel communal titulaire à temps complet soumis aux dispositions statutaires et le tableau des effectifs du personnel non titulaire en tenant compte des décisions prises dans la délibération du Conseil Municipal en date du 28 décembre 2004 (ouvrant un poste d'agent d'entretien territorial titulaire et un poste de garde champêtre chef, suppression d'un poste de

garde champêtre, suppression d'un poste C.EC.).

GARANTIE D'EMPRUNT pour l'UNION des ASSOCIATIONS SYNDICALES du BEAL et de la RUADE (délibération de principe) Monsieur le Président de l'Union des Associations Syndicales du Béal et de la Ruade, qui regroupe les ASA de SAINTE CECILE les VIGNES, SERIGNAN du COMTAT et LAGARDE PAREOL, sollicite le principe de la garantie communale pour la réalisation d'un emprunt de 200 000 euros auprès de DEXIA Crédit Local de France pour le financement de subventions non reçues de l'Agence de l'Eau (qui s'est déditée de la somme de 82 000 euros), des avenants pour travaux rendus nécessaires par les intempéries et des études complémentaires pour la réalisation de bassin versant. Accorder le principe de la garantie par la Commune de SAINTE CECILE les VIGNES pour l'emprunt à contracter auprès de DEXIA Crédit Local de France par l'Union des Associations Syndicales du Béal et de la Ruade dans le cadre des travaux ci-dessus exposés, la garantie d'emprunt sera accordée également par les Communes de SERIGNAN du COMTAT et de LAGARDE PAREOL.

AMELIORATION HABITAT RURAL - OPERATION FACADES - RENOUVELLEMENT du CONTRAT d'INTERVENTION et de la CONVENTION avec HABITAT et DEVELOPPEMENT de VAUCLUSE

Le Conseil Municipal, décide

- de reconduire le « Point Info. Amélioration de l'Habitat » et l'opération « façades » à l'échelle communale

- de fixer l'objectif de réhabilitation à 20 façades pour 2005 en maintenant le périmètre actuel

- de confier l'animation du « Point Info. Amélioration de l'Habitat » ainsi que le suivi et la gestion de l'opération « façades » à HABITAT et ENVIRONNEMENT 84, représenté par son Directeur Monsieur WIBAUX et accepter les termes du contrat et de la convention proposés. Le montant de la rémunération s'élève à la somme de : 5 793 euros par an (cinq mille sept cent quatre-vingt treize euros)

Il précise au Conseil Municipal qu'il est possible d'obtenir du Conseil Régional PACA, du Conseil Général de Vauduse une aide financière pour cette action en 2005.

DEMANDE de SUBVENTION au CONSEIL REGIONAL PACA - OPERATION de REVITALISATION du CENTRE de SAINTE CECILE les VIGNES - PROLONGATION de l'OPERATION FACADES

PROJET CENTRE de la VIE de SAINTE CECILE les VIGNES (Projet scientifique, culturel et muséologique)

DEMANDE de SUBVENTION au CONSEIL GENERAL et au CONSEIL REGIONAL PACA Monsieur Vincent FAURE, rapporteur, rappelle à l'assemblée que les élus de la Commune de SAINTE CECILE les VIGNES désireux d'accroître le caractère dynamique et convivial de leur village en favorisant l'accueil des visiteurs, et pour ce faire en 2004 une Maison du Tourisme Espace Culturel a été ouverte.

La Commune a ainsi voulu se doter d'un centre d'exposition permanente à dimension scientifique, pédagogique et culturelle en recueillant la

collection de Monsieur Louis GAUTHIER entomologiste aujourd'hui disparu, dont la famille a fait don à la ville.

Un projet scientifique, culturel et pédagogique a été établi par Monsieur Vincent FAURE - Adjoint au Maire et Madame SLEZEC de l'Harmas FABRE, pour être mis en œuvre en 2005/2006.

Les besoins financiers à mettre en œuvre sont les suivants :

- Présentations muséographiques : 120 m2 d'exposition à 1 250 euros/m2 minimum...150 000 euros H. T.
- Création de 2 films audiovisuels courts, 2 jeux interactifs, 1 base de données des collections,
- Productions publicitaires, catalogue et imprimés,
- Fléchage intérieur et extérieur... 65 000 euros H. T.
- Aménagement des réserves/bureau de consultation aux normes de conservation...50 000 euros H. T.
- Besoins estimés...265 000 euros H. T.

Soit 308 990 euros T. T. C. (arrondi à 309 000 euros)

Monsieur Vincent FAURE informe l'assemblée qu'il serait souhaitable de solliciter l'aide du Conseil Général de Vauduse et du Conseil Régional PACA en faveur de cette opération.



Les informations municipales de Sainte-Cécile-les-Vignes

SEANCE DU 15 FÉVRIER 2005 suite

SUBVENTION pour un « SEJOUR LINGUISTIQUE à LONDRES » pour DEUX ELEVES du LYCEE PROFESSIONNEL - Quartier de l'Argensol - à ORANGE

- Voter une subvention d'un montant de 100 euros en faveur de deux élèves de la commune, scolarisés au Lycée Professionnel de l'Argensol d'ORANGE, la participation de la famille s'élevant à la somme de : 242 euros pour la participation au « séjour linguistique à LONDRES ».

SUBVENTION pour un « SEJOUR en MONTAGNE » des CLASSES de 5ème du COLLEGE HENRI BOUDON/BOLLENE

Cette subvention est destinée à aider au financement de cette organisation qui comprend les frais de transport, nourriture, location et dépenses d'ordre pédagogique et mettre à parité la participation des familles de notre commune avec celles de BOLLENE.

- Voter une subvention en faveur des enfants de la commune, scolarisés en classe de 5ème au Collège Henri Boudon de BOLLENE de : 36 euros x 14 = 504 euros pour le séjour en classe « séjour en montagne » à VAS-SIEUX en VERCORS.

SUBVENTION pour un « VOYAGE SPORTIF au CENTRE de MEJANNES le CLAP » pour les CLASSES de 5ème du COLLEGE JEAN GIONO

- Voter une subvention d'un montant de 100 euros en faveur d'un élève de la commune, scolarisé au Collège Jean GIONO d'ORANGE, la participation à ce « séjour sportif à MEJANNES le CLAP » s'élevant à la somme de : 202 euros.

C. L. S. H. « La RUCHE » - MODIFICATION du TARIF JOURNALIER pour les PETITES VACANCES

Le Conseil Municipal a fixé par délibération en date du 30 mars 2002 le tarif du C.L.S.H. « La RUCHE » à la suite de l'agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Ce service est rendu pendant les petites vacances selon une prestation

à la journée comprenant : petit-déjeuner, déjeuner, goûter, activités et sorties extérieures pour un tarif de 6,86 euros.

Après étude de la Commission « Ecole Péri Scolaire » du Conseil Municipal, la proposition est faite pour changer le tarif et porter celui-ci à la somme de 7 euros.

C. L. S. H. « CLUB ADOS » MODIFICATION du TARIF des COTISATIONS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 2 juillet 2004, le Conseil Municipal a décidé de créer une régie de recettes pour l'encaissement concernant les activités du C. L. S. H. « Club Ados » créées dans le cadre de l'action menée par la municipalité en faveur des jeunes et adolescents avec la signature du Contrat Enfance Jeunesse de la C. A F de Vaucluse.

Il précise, en outre, que ce service a évolué, qu'un nouveau Contrat Enfance Jeunesse va être signé par la C. A. F de Vaucluse et la Mairie de SAINTE CECILE les VIGNES, qu'il fonctionnera pendant toutes les périodes de vacances scolaires.

Fixer à compter du 1er novembre 2004 les tarifs ci-dessous pour la gestion du C. L. S. H. « CLUB ADOS » :

- Cotisation annuelle :

16 euros par enfant ou adolescent

- Participation sortie journée :

8 euros par enfant ou adolescent

- Participation sorties camp d'Ados

64 euros par enfant ou adolescent

CONTRAT de MAINTENANCE avec SCHINDLER pour l'ASCENSEUR de l'ESPACE CULTUREL

Ce service de maintenance fera l'objet du contrat n°4010106 et comprendra à titre de prestations supplémentaires le service E-Alarm - 24 h/24 et 7 j/7 en cas de personnes bloquées en cabine.

La prestation est proposée pour un montant annuel de : 1 890,00 euros H. T. soit 2 260,44 euros T. T. C.

AVENANT N°4 à la CONVENTION d'ASSISTANCE TECHNIQUE du SYSTEME INFORMATIQUE

Monsieur Sébastien MAKOWSKI, rapporteur, informe le Conseil Municipal que la Société AXIT 13 - Route de Lyon à AVIGNON 84000 - a signé avec la commune un contrat d'assistance technique du système informatique qu'il y aurait lieu de réactualiser pour l'année 2005 par un avenant n°4, lequel prend en charge :

- la maintenance et l'assistance exploitation du matériel

- l'assistance et la mise à jour des logiciels.

FIXATION du MONTANT de l'INDEMNITE de LOGEMENT due aux INSTITUTEURS en 2004

Monsieur Louis CHALIER, expose à l'assemblée que par lettre en date du 8 février 2005, Monsieur le Préfet de Vaucluse attire l'attention des assemblées municipales sur la procédure de fixation du montant de l'indemnité de logement due aux instituteurs en application du décret N°83-367 du 2 mai 1983.

Il donne lecture à l'assemblée de la circulaire préfectorale et demande au Conseil Municipal de donner son avis sur la fixation de l'indemnité due aux instituteurs I. R. L. de base pour 2004 à 2 040 euros pris en charge en totalité par l'Etat. Les instituteurs bénéficiant de la majoration de 25 % percevraient au titre de 2004 une indemnité de logement de 2 550 euros.

Il résulterait une contribution communale annuelle, par instituteur ayant droit à cette majoration de 125 euros.

En conséquence l'I. R. L. resterait identique à celle de 2003.

QUESTIONS DIVERSES :

1/ Lecture de la lettre de remerciements des RESTOS du CŒ UR
2/ Informations sur le Conseil Municipal des Jeunes : Monsieur François TROUILLET

* La réunion de préparation a eu un vif succès

* Un rendez-vous a été pris avec les jeunes samedi 19 février 2005.

* Vendredi 4 mars 2005 : date de limite du dépôt de candidature et profession de foi.

* Dimanche 20 mars 2005 : jours des élections.

3/ Gazette

La publicité : sera mise au point par Madame Claire BRESOLIN avec l'Agence DIMENSION.

Le compte-rendu de chaque séance d'un Conseil Municipal peut être consulté dans son intégralité à la Mairie de SAINTE-CECILE-les-VIGNES.



Les informations municipales de Sainte-Cécile-les-Vignes

SEANCE DU 29 MARS 2005

AMENAGEMENT d'un ESPACE JEUNES / DEMANDE de SUBVENTION ETAT D. G. E. 2005

Le coût de cette réalisation ayant été jugé trop élevé pour les finances de la commune, le Conseil Municipal a décidé d'étudier une autre possibilité qui s'offrirait à lui.

Une étude a été menée et une esquisse dressée pour l'aménagement d'un espace existant sur la place de la Fontaine dont le mémoire estimatif pour une surface de 130 m² a été établi pour un montant total de : 100 999,81 euros T. T. C. (cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros quatre-vingt-un centimes) y compris les frais d'honoraires.

Cette solution permettra de poursuivre l'action menée par la Municipalité en faveur de la jeunesse et de l'enfance.

Après avoir donné toutes les explications sur ce projet, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait possible de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equiperment 2005 à laquelle peut prétendre la commune.

- Adopter le projet d'aménagement d'un Club des Jeunes, dont le mon-

tant s'élève à la somme de : 100 999,81 euros T. T. C. (cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros quatre-vingt-un centimes).

- Solliciter l'aide financière de l'Etat D. G. E. 2005 pour cette opération.

DELIBERATION FIXANT LE PRINCIPE DES ACHATS CONCERNANT LES FESTIVITES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur PAUILLAC « Trésorier Principal d'Orange » ayant pour objectif la gestion du contrôle hiérarchisé des dépenses, souhaite que soit fixé par l'Assemblée Municipale le principe des dépenses exécutées par le Maire en matière de festivités diverses.

Considérant que le budget est voté par chapitre et autorise les dépenses publiques courantes, compte tenu du contrôle hiérarchisé des dépenses que peut exercer le Trésorier Principal sur les dépenses de la commune :

Fixer ainsi les dépenses autorisées par Monsieur le Maire en matière de festivités :

- organisation des arbres de Noël pour les enfants du personnel (jouets)

- organisation de cérémonies commémoratives, conférences, vœux du Maire, départs en retraite, vernissages de salons de peintures, inaugurations et autres festivités

- réception au restaurant ou traiteur de personnel des administrations ou autres intervenants

- apéritifs en l'honneur d'associations ou autres organismes

- achat de fleurs ou cadeaux pour commémorations ou événements particuliers (naissance - décès - mariage - décoration - départ) touchant au personnel, aux élus ou à d'autres personnes liées à la vie municipale

- organisation de toutes autres cérémonies liées à la vie de la collectivité.

BIENS VACANTS ET SANS MAITRE (Délibération modificative)

- Autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal d'incorporation des biens vacants sans maître dans le domaine communal, après que le Conseil Municipal ait décidé d'exercer le droit de propriété sur un ou plusieurs vacants sans maître en fonction de l'examen de chaque situation

- Décider rapporter la délibération en date du 15 février 2005 concernant ce même objet.

GARANTIE d'EMPRUNT POUR l'UNION DES ASSOCIATIONS SYNDICALES DU BEAL ET DE LA RUADE

Emprunt à réaliser auprès de DEXIA Crédit Local de France. Accorder la garantie par la commune de Sainte Cécile les Vignes pour l'emprunt à contracter auprès de DEXIA Crédit Local de France par l'Union des Associations Syndicales du Béal et de la Ruade dans le cadre des travaux ci-dessus exposés, cette garantie d'emprunt sera accordée également par les communes de Sérignan du Comtat et de Lagarde Paréol, au prorata de leur participation, pour Sainte Cécile les Vignes 23 %.

L'emprunt réalisé porte les caractéristiques suivantes :

- Montant : 200 000 euros
- Durée : 20 échéances
- Périodicité : annuelle
- Échéances : constantes
- Taux : 4,20 %
- Montant de l'échéance : 14 775,23 e
- Taux réduit : 4,05 %

Vote des budgets 2005

● BUDGET ANNEXE

Lotissement ZA FLORETTE

Toutes les opérations ont été réalisées en 2004 : vente des terrains et travaux d'aménagement. Pour clôturer ce budget, la somme de 47 698,25 e, solde excédentaire de l'année 2004, sera reversée au Budget de la Commune - M 14 - en 2005.

● BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Ce budget concerne tous les programmes de travaux d'assainissement. Il comporte les remboursements d'emprunt et s'équilibre en grande partie avec une subvention du budget communal, les taxes de raccordement, la redevance assainissement versée par le fermier et la prime d'épuration de l'Agence de l'eau.

- Section Fonctionnement

Dépenses : 251 927,26 e
Recettes : 251 927,26 e

- Section Investissement

Dépenses : 933 335,00 e
Recettes : 933 335,00 e

Les travaux suivants ont été programmés pour 2005 :

* Fin de l'extension des réseaux « Andoulèmes et Araignée »

* Extension des réseaux « Chemin des Rogations - Route de Suze »

* Auto-surveillance de la station d'épuration

* Schéma d'assainissement communal

Ce budget s'équilibre par une subvention du Budget Général (Commune) d'un montant de 109 739,96 e a été votée par le Conseil Municipal.

● BUDGET ANNEXE

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

- Section Fonctionnement

Dépenses : 22 273,45 e
Recettes : 22 273,45 e

- Section Investissement

Dépenses : 42,69 e
Recettes : 42,69 e

Compte tenu du résultat excédentaire de l'année 2004, le budget communal n'a pas voté de participation au budget du C.C.A.S.

● BUDGET COMMUNAL

Les travaux importants décidés en 2004 sont terminés en grande partie :

* Construction de la Crèche Halte Garderie

* Aménagement du Centre du village

* Maison du Tourisme

Compte tenu de ces réalisations, nous avons cette année un excédent d'investissement de 150 968,44 e.

Le budget a été établi comme suit :

- Section Fonctionnement

Dépenses : 2 072 263,00 e
Recettes : 2 072 263,00 e

- Section Investissement

Dépenses : 1 283 589,26 e
Recettes : 1 283 589,26 e

Nous avons, pour l'année 2005 ; en investissement à inscrire les résultats excédentaires du compte administratif à programmer de nouveaux travaux et acquisitions de matériel en fonction des financements de la commune et des aides reçues :

* Acquisition du Terrain Bianchi

* Agencements du Musée Louis Gauthier

* Atelier Municipal : agrandissement

* Maison du Club Ados : construction

* Installation chauffage Gaz Mairie

* Installation chauffage Gaz Eglise

* Goudronnages sur voirie limitrophe : Lagarde (Chemin des Huguenots) et Rochegude

* Lotissement de Florette : VRD

* Place de la Mairie et rues adjacentes

Pour la quatrième année consécutive, les taux des 4 taxes restent inchangés, à savoir :

* Taxe d'habitation	11,62 %
* Taxe Foncière propriété bâtie	21,29 %
* Taxe Foncière prop.non bâtie	52,03 %
* Taxe Professionnelle	21,70 %

Le produit attendu de ces contributions est de 953 793 e, ce qui permet de voter un budget en équilibre.



Les informations municipales de Sainte-Cécile-les-Vignes

Attention sécheresse !!!

Restriction des usages de l'eau.
Bassin versant de l'Aygues.

Mesures de restrictions concernant les prélèvements dans les cours d'eau et nappes du secteur concerné, les usages ainsi desservis, y compris les usages faits à partir du réseau d'eau potable public ou privé alimenté par ces prélèvements.

Usages agricoles :

■ Interdiction de prélever et irriguer tous les jours de 9 heures à 20 heures de façon à limiter la

consommation d'eau à l'exception des cultures arrosées par micro aspersion, goutte-à-goutte, des cultures en godets et semis.

Autres usages :

■ L'utilisation de l'eau hors des stations professionnelles pour le lavage des véhicules est interdite, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,..) et pour les organismes liés à la sécurité.

■ Le remplissage des piscines pri-

vées existantes est interdit. La mise à niveau nocturne des niveaux d'eau reste autorisée pour des raisons sanitaires, de 22 heures à 7 heures.

■ L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs de toute nature est interdit de 9 heures à 20 heures. Les jardins potagers ne sont pas concernés.

■ Les activités industrielles et commerciales devront limiter leur consommation d'eau de

façon à faire apparaître une économie de 10 % des volumes consommés. Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement.

Arrêté Préfectoral du 15 avril 2005, approuvant le plan cadre-sécheresse 2005 en limitant les usages et prélèvements en eau dans le Département de Vaucluse.

L'A.S.A. : l'eau en question

Problème d'eau avec l'Association Syndicale Autorisée (A.S.A) : 2 facteurs de taille.

La proximité de l'Aygues et le rejet des eaux des fontaines sont deux risques majeurs d'inondation pour notre commune. Le premier pouvant être jugulé par des travaux planifiés, c'est en effet le second, l'excès d'eau qui donne à réfléchir sur les conséquences que pourrait entraîner le rejet de l'eau des fontaines des quelques 400 foyers de notre commune qui en disposent pour leurs usages domestiques.

Ces eaux qui devraient s'écouler dans le réseau pluvial se rejettent bien souvent dans le tout-à-l'égout, ce qui perturbe gravement le fonctionnement de la station d'épuration.

Un test va être effectué du 30 Mai au 03 Juin. Durant 72 heures, l'alimentation de l'eau va être coupée de manière à évaluer le volume d'eau claire qui paraît à la station d'épuration. Ainsi on contrôlera le débit réel créé par l'eau des fontaines.

Par ailleurs, les usagers sont invités à ne pas laisser couler l'eau en permanence ce qui constitue un gaspillage évident et un préjudice pour l'ensemble de la commune.

La M.S.A. communique

Suite aux élections des représentants de la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A), qui se sont déroulées en Janvier 2005, trois délégués ont été élus pour notre canton. : Messieurs Jean-Claude BEAUTHIAS, Philippe BLANC et François MANSIS. Ils seront les interlocuteurs et les porte paroles pour tous les adhérents de la MSA dans les structures de gestion de votre caisse.



Photos
n°1 François Mansis
n°2 Jean-Claude
Beauthias

ÉTAT CIVIL

mars / avril 2005

Ils sont nés...

Chloé GAILLARD, née le 3 Mars 2005 à ORANGE
Charlotte DE LEEUW, née le 13 Mars 2005 à ORANGE
Mathéo BONNET, né le 29 Mars 2005 à ORANGE
Célia LAURENT, née le 1er Avril 2005 à CARPENTRAS
Quentin ARNOUX, né le 16 Avril 2005 à VALRÉAS

Ils se sont mariés...

Véronique GLORiant et Philippe VIOT, le 12 Mars 2005
Virginie SAHRAOUI et El Hassan MAKHLOUFI, le 23 Avril 2005

Ils nous ont quittés...

DURAND Andrée, veuve LAMY, décédée le 12 Mars 2005 à ORANGE
GRIGNAN Roger, décédé le 18 Mars 2005 à STE CÉCILE LES VIGNES
DUMAS Edmond, décédé le 23 Mars 2005 à VILLARS-DE-LANS
PICHON Gilberte, veuve MACHABERT, décédée le 3 Avril 2005 à ORANGE
DUPRÉ Yvette, épouse RANCHAIN, décédée le 12 Avril 2005 à STE CÉCILE LES VIGNES
CLÉMONSON Marcelle, veuve MAUCCI, décédée le 21 Avril 2005 à STE CÉCILE LES VIGNES

Temps fort à Sainte-Cécile-les-Vignes

1905 - 2005 - Un siècle déjà



Le Comité des Fêtes de Sainte Cécile organise
la COMMEMORATION du CENTENAIRE
de la LOI de 1905 « SEPARATION de l'ÉGLISE et de l'ETAT »

Le SAMEDI 21 MAI 2005
À partir de 11 heures, salle Camille Farjon

De 11 H à 13 H 30

Présentation commentée de l'exposition itinérante « Histoire et Actualité de la Laïcité »
par Monsieur Jacques BRUNEL - Société d'Action et d'Etude Laïque.

Apéritif découverte des diverses cultures culinaires de l'Orient à l'Occident
à partir de 13 H 30, accueil des intervenants par Monsieur Vincent FIORAVANTI - Président du Comité des Fêtes.

Table ronde, à laquelle toute personne le souhaitant pourra participer au débat
animé par Monsieur Jean-Pierre BELMON - Journaliste à France 3 Méditerranée

INTERVENANTS

Mme Annie THEVENARD - Secrétaire Générale du Cercle Condorcet de Vaucluse
M. Jean-Pierre BAYLE - Ancien Sénateur - Président de la mission Laïque Française
M. Fouad BENHALLA - Président de Canal France International - Ancien Directeur général de Radio France international
M. Guy GEORGES - Ancien secrétaire général du syndicat National des instituteurs - Ancien membre du conseil d'Etat
Membre de la commission Nationale Informatique et Liberté - Président du Comité National d'action Laïque
M. Claude GUEYDAN - Maître de conférence en droit à l'université d'Aix Marseille 3
M. Claude HAUT - Président du Conseil Général de Vaucluse
Le Père Bernard JOINET - Missionnaire d'Afrique - Chargé de cours à la faculté de médecine de Dar Es-Salaam en Tanzanie
M. Jean-Pierre LAMBERTIN - Vice Président du Conseil Général de Vaucluse
M. Daniel L'HUILLIER - Ancien Professeur de science de gestion à l'université d'Aix Marseille 2
M. Benjamin Claude NAHOUM - Président de l'association culturelle Israélite de Vaucluse
M. Gérard PAPPALARDO - Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France
M. Guy PENNE - Sénateur honoraire
M. Serge ROUQUAIROL - Adjoint au Maire de Bagnols sur Cèze - Co-animateur avec
M. Dalil BOUBAKEUR du colloque Islam République Laïcité
M. Lamine SOW - Conseiller personnel de Monsieur Blaise COMPAORE Président du Burkina-Faso
M. Mourad ZARFAOUI - Président du culte Musulman région PACA - Professeur de biologie à l'université d'Aix Marseille
M. Kanim ZERIBI - Ancien conseiller du ministre de l'intérieur de 1998 à 2002 - Président d'AGIR pour la Citoyenneté

CONCLUSION

La synthèse de la journée sera présentée par Monsieur Max IVAN - Maire de Sainte Cécile les Vignes.

Venez nombreux, assister à cette conférence débat.

La vie des associations de Sainte-Cécile-les-Vignes

Les Présidents changent...

...mais les idées continuent d'évoluer grâce à de nombreux bénévoles qui savent donner de leur temps.

Monsieur Jean-Marc Viseur, déjà bien impliqué dans la vie associative de notre Village est le nouveau Président du « Club Informatique – Multimédia » succédant à Daniel Paracuellos toujours membre du bureau.

De nombreux projets sont en cours de réalisation, à savoir la création d'une photothèque.

Nous vous invitons si vous possédez des cartes postales, des photos anciennes de notre village ou familiales retraçant l'histoire de Sainte Cécile de les prêter au Club, pour les scanner afin de les mettre en historique sur un support logiciel « Diapositives ».

Quant au Comité des Fêtes, il a trouvé en Vincent Fioravanti, le Président correspondant à

l'ampleur de la tâche de ce poste.

Les deux dernières présidentes ayant eu la lourde « faveur » de créer un groupe de travail efficace autour d'elles, il reste à Vincent Fioravanti, la responsabilité de gérer toutes les manifestations à venir, mais aussi de savoir innover afin de continuer tout ce que tout le monde nous envie « un Village vivant où il fait bon vivre ».

Nous ne saurions trop recommander à ceux qui veulent venir nous rejoindre de se faire connaître, soit en Mairie (tél. 04 90 30 80 17) soit au Centre Culturel (tél. 04 90 30 78 35). Les nouveaux membres sont toujours les bien venus.



La commission extra municipale « Arts Sacrés » a nommé Solenne FETISSON, présidente, succédant ainsi à Pierre SEVE Pierre qui par son dévouement, son esprit innovant, une mémoire sans faille, puisque issu du terroir il en connaît tous les détails, les expositions qu'il a montées, a su nous faire découvrir le patrimoine sacré de notre village. Succession difficile certes, mais Solenne a plusieurs cordes à son arc. Maîtrise « Histoire de l'Art » en poche, en 2ème année « Master Professionnel et Communication des Biens Culturels » c'est-à-dire conception d'expositions dans les musées ou les salles d'expositions temporaires ou permanentes, elle effectue actuellement son stage à l'Harmas Jean-Henri FABRE. Il était donc tout naturel que ses connaissances soient mises en application pour cette nouvelle fonction.

De nombreuses activités sont déjà en cours d'élaboration.



CONFERENCIERE,

Solenne nous présentera le vendredi 10 juin à 20 h 30 – petite salle des fêtes – un diaporama sur la vie et l'œuvre de Victorien-Antoine BASTET, sculpteur bollénois (le fronton de la Mairie d'Orange fait partie de ses œuvres).

Ecrivain elle lui dédie son premier ouvrage (en vente à la Maison de la Presse et à l'Espace Culturel).

Porte ouverte à la musique pour tout le monde



Le « Centre de Musique » se forme, les groupes commencent à se mettre en place, les intéressés s'expriment.

Déjà demandé : clavier (débutants adultes), guitare acoustique et électrique (groupe ados), piano à domicile, éveil et piano pour les petits (6 - 8 ans).

Les demandes continuent à arriver.

Tout se prépare à démarrer en septembre 2005.

Renseignements par téléphone -

M. FENTON David 04 32 81 93 80

Espace Culturel - Place Max Aubert - 04 90 30 78 35

La vie des associations de Sainte-Cécile-les-Vignes

Racing Club de provence

MENTION AUX BENJAMINS - 1^{ER} CHAMPION DU R.C.P



Incontestablement l'équipe des BENJAMINS est la grosse satisfaction de la saison. Cette dernière n'est pas encore achevée mais on sait déjà que mathématiquement l'équipe dirigée par le duo G. CATALANO et A. ELBAGRADJ terminera première de sa poule et quoi qu'il arrive ne pourra plus être rattrapée par son dauphin. Notre photo montre la joie et la motivation qui animent ces jeunes, et leur présence massive aux entraînements les mercredis montre l'engouement pour leur sport favori. Bravo à tous et toutes, aux 2 éducateurs exemplaires que sont Gilbert et Abdé ainsi qu'aux nombreux parents qui suivent, avec passion, leur progéniture le samedi. Thierry PRIOLON n'est pas peu fier, en tant que Président des Jeunes, de ces jeunes pousses qui sont l'avenir du R.C.P. le premier titre de CHAMPION POUR LE R.C.P et seule équipe invaincue 12 matchs 10 victoires 2 nuls

Quel parcours ! BRAVO !



Une autre équipe est à féliciter, il s'agit de la Réserve qui joue elle aussi la montée en occupant à ce jour la 2^{ème} et qualificative place pour l'étape au-dessus. Aux manettes, on retrouve Tito BOYER et Bernard François secrétaire du club et avec une présence sans faille le dimanche pour la pharmacie et soin annexe aux joueurs, sans oublier la présence d'Yves MOREAU à la touche. Souhaitons à cette « Réserve de luxe » de poursuivre son excellent parcours jusqu'au sésame de la promotion de 1^{ère} division avec son buteur toujours jeune malgré ses 38 printemps Philippe BOYER.

En bref...

FAITS DIVERS :

les installations de Suze à peine inaugurées il est regrettable de constater que des dégradations ont déjà été commises dans les tribunes et stade (tags, vitre cassée, grillage arraché). À quoi servent ces actes gratuits, nous encourageons leurs auteurs à se défouler en jouant au foot sur le terrain plutôt qu'autour.

FESTIVITÉS :

- Samedi 14 mai une journée spéciale jeunes avec une sortie à Marseille pour la visite du château d'If puis direction Fos / Mer pour le match de ligue I ISTRES TOULOUSE.

Cette sortie concerne les poussins, benjamins et 13 ans. Le RCP remercie les 3 mairies de Suze, Ste Cécile et Rocheduque pour leur aide à la réalisation de ce projet.

- Le samedi 28 mai se déroulera la traditionnelle « journée champêtre » avec en préambule un tournoi de foot le matin suivi du traditionnel apéritif et de la célèbre Paella

À vos réservations...

La vie des associations de Sainte-Cécile-les-Vignes

Ils étaient plus nombreux encore...

Lors de la semaine du 18 au 22 avril 2005, s'est effectué, pour la deuxième année un stage multi activités sportives et culturelles.

Une fois de plus ce fut un succès, le nombre de jeunes de 8 à 17 ans étant de 78 (58 l'année dernière).

Cette semaine a de nouveau pu se mettre en place en collaboration avec la C. A. F. et la

M. S. A. (chèques loisirs).

Le maître d'œuvre a été une nouvelle fois Pierre BARROT, coordonnateur du secteur enfance et jeunesse.

Enfin, toutes les associations : Judo Club Cécilien - Racing Club Provence - La Raquette Cécilienne - Taekwondo Cécilien - Top Tonic Cécilien - Cécily's Majors - Ciné C qui ont contribué à ce succès sont à

remercier très chaleureusement, dans la mesure où, cette année encore, elles ont mis leurs enseignants à disposition et ce bénévolement.

« CINE C » a permis à ce que 60 enfants et jeunes puissent voir gratuitement le film « Joue la comme Beckamp ».

Une grande réussite donc, qui s'est clôturée le vendredi par des tournois, un repas pris en plein air (merci M. METEO !) ainsi que la remise de récompenses à l'ensemble des participants, au moment du goûter.

L'essai de l'an passé semble bel et bien avoir été transformé : il est évident qu'il en appellera beaucoup d'autres.

Venez rêver les yeux ouverts...

Le Centre de Loisirs

« **La SOLEIADE** » ouvre à nouveau ses portes cet été et ce du 11 au 29 juillet pour la première session et du 1er au 19 août pour la seconde session.

Catherine BAZIER et Sylvianne FROSINI seront les directrices

de ces deux sessions.

Venez rêver les yeux ouverts, car cette année le thème sera celui du cirque : une association interviendra plusieurs fois par semaine, afin que chacune et chacun des enfants puisse rêver et faire rêver, entre autres, lors du spectacle de fin de séjour.

Les inscriptions auront lieu :

- le vendredi 27 mai - toute la journée à « La RUCHE »

- le samedi 4 juin - de 8h à 13h

- à l'école maternelle :

ce sera une matinée « portes ouvertes », où les parents pourront rencontrer l'ensemble des équipes d'animation.

P.S. Si certain(e)s d'entre vous ont le brevet d'aptitude aux fonc-

tions d'animateur (BAFA)

ou sont en train de le préparer,

n'hésitez pas à venir nous

rejoindre : il en est de même,

pour celles et ceux qui ont ou

préparent le brevet d'aptitude

aux fonctions de directeur (BAFD).

Le club des jeunes, cet été

Avant que le local ne soit construit, en partenariat avec la C.A.F., la M.S.A. et la D.D.J.S., le club ados ouvrira à nouveau ses portes, dans le même local que les années précédentes (petite salle des fêtes) pour l'été 2005 du 11 juillet au 26 août.

Sans entrer dans le détail des activités au jour le jour, nous pouvons dire que le thème général sera centré sur :

- l'ouverture (donc rencontres) vers d'autres clubs d'ados,
- des activités culturelles,
- des activités sportives.

Des activités à la journée seront proposées : si besoin est, une participation sera demandée, d'un montant de 8 euros (prix d'un chèque loisir).



Le montant de l'adhésion annuelle est de 16 euros : à ce sujet, ce ne sont pas uniquement les adhérents actuels qui bénéficient de ces activités cet été : à tout moment, n'importe

quel (le) jeune cécilien (ne) peut adhérer et participer aux activités, à condition qu'il ou elle soit âgé(e) entre 12 et 17 ans.

Actuellement nous comptons

une quarantaine d'adhérents : n'hésitez pas à venir les rejoindre : pour ce faire contactez Valérie, Pierre et Abdellah : ce sont eux qui assureront l'animation cet été.



Sur votre agenda à Sainte-Cécile-les-Vignes

Le Dauphiné Libéré, 57^e édition dans notre village

Le Dauphiné Libéré traversera notre Village, lors de la 4^{ème} étape le JEUDI 9 JUIN 2005.

La course arrivera par :

- la D.50 en provenance de Suze la Rousse entre 14 H 25 et 14 H 55 et ira en direction de Cairanne par le Carrefour Louis Fournier.



Epreuve qui va rassembler 21 équipes professionnelles de huit coureurs chacune : cette année encore AMSTRONG sera l'un d'entre eux.

Nous espérons que ce jour là les amoureux de la « petite reine » seront nombreux à venir encourager les coureurs.

Les mardis du Baron le Roy

Et si on s'inventait une nouvelle façon de se retrouver ?

Les soirées estivales sont propices à ce genre de réunions et sur cette magnifique place Max AUBERT il serait aisé de se regrouper autour du ban du Baron le Roy. Pour lire des passages d'un livre qui vous a beaucoup plu, des poésies qui vous ont envoûtés et que vous

aimeriez faire partager, raconter des histoires, ou votre histoire à votre façon, pour faire découvrir comment on vivait avant « la grande technologie ». Que sais-je encore ?

Si on essayait de retisser le dialogue pour redécouvrir le plaisir d'être ensemble tout simplement.

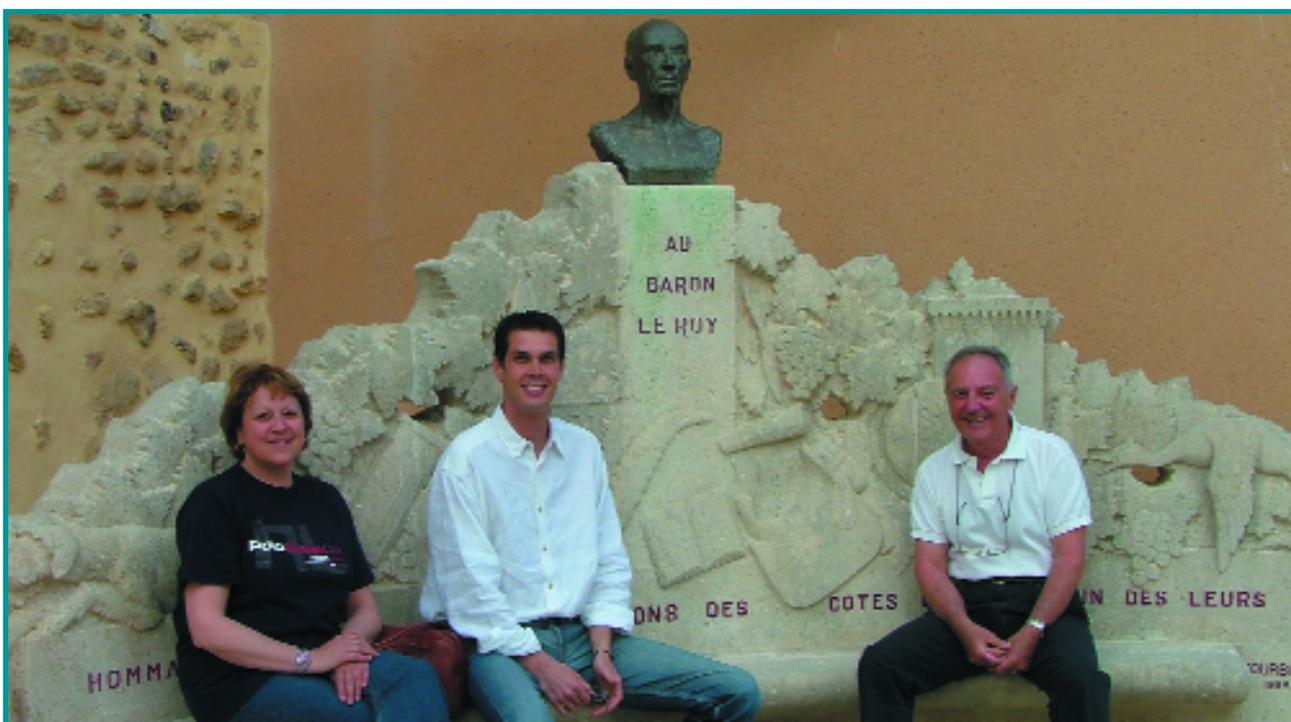
Au début la soirée serait animée par des conteurs ou des amis des associations telles que la Bibliothèque, l'Ecole Marius André, Levez l'Encre.

Puis petit à petit, chacun d'entre vous qui le souhaite pourriez intervenir.

Et pourquoi pas de temps en temps « pousser la chansonnette » ?

Il y en a bien une ou un parmi vous, qui possède une guitare, un accordéon, une trompette,...

Vous êtes invités cet été à partir du mardi 5 juillet vers 20 heures 30 - à ces rendez-vous du mardi du Baron le Roy.



Soirée Théâtrale

ORGANISEE PAR « L'ESCOLO MARIUS ANDRE »

Le 30 JUIN 2005, jardin de la Chapelle à SAINTE CECILE les VIGNES MIREILLE DE FREDERIC MISTRAL Mise en scène EN FRANÇAIS par Gérard GELAS

Provençal

CANTE UNO CHATO DE PROUVENCO...
ansin coumenço lou plus beu cant de la lengo provençalo.

L'istori de Mireio encanto aqueli qu'an lou bounur de la counèise, per li autre que sabon pas parla la Lengo Nostro Gérard GELAS directour dou teatre dou Roure Negre en Avignon a fa un travai que fau saluda. A revira en Franchiman e a mes en sceno Mireio.

Quatre milo espectatour l'an visto.
Veires pas de reconstitution fouldourico de coustumo d'epoquo aco empacha pas que l'eime d'ou teste siegne pefatamen compres.

Dous jouvent de vuei lou fan viure e li dous atour soun li millour que se poudi trouba.

Damien REMY ven amoureux d'uno jouineto e per li dire soun amour vai se trasfouma en touti li personnage dou poemo de Mireio.

Damien REMY trasfourmara la sceno, fai veni li personnage e li fai viure.

Alice BELAIDI es entrado dins l'istori d'aquelo jouvento que soun amour s'oupouso i barriero soucialo de touto meno coume serro uno istori de vuei. Em'elo sian ou mas du juge, dins la crau e i santo e dou meme temps sian en plen siecle vint e un. La musico es causido eme suen.

Aqueli que parloun la Lengo Nostro pourran pas s'empacha d'ausi Alice e Rémy «en estereo» de doubla en silenço lou teste Provençau.

De tout biais fau veire l'espectacle de Gérard GELAS se l'aves vist sias uros poudé lou reveire, se l'aves pas vis sia mai uros encaro poudes la veire en jun lou 30 a SANTO CEIO souleto representation din un vilajou dou Vaucluso.

Traduction en français

CANTE UNO CHATO DE PROUVENCO...
Ainsi commence le plus beau chant de la langue provençale.

L'histoire de Mireille enchante ceux qui ont eu le bonheur de la connaître, pour les autres qui ne parlent pas la « Lengo Nostro » Gérard GELAS directeur du Théâtre du Chêne Noir en Avignon a fait un travail qu'il faut saluer. Il a traduit en français et mis en scène Mireille.

Quatre mille spectateurs l'ont vue.
Vous ne verrez pas de reconstitution folklorique, des costumes d'époque cela n'empêche pas que l'âme du texte soit parfaitement ressentie.

Deux jeunes de maintenant vous le font vivre et les deux acteurs sont les meilleurs que l'on puisse trouver.

Damien Rémy tombe amoureux d'une jeunesse, pour lui dire son amour il va se transformer en tous les personnages du poème Mireille.

Damien Rémy transforme la scène il interprète tous les personnages il les fait vivre.

Alice Belaïdi entre dans l'histoire de cette jeune fille dont l'amour s'oppose aux barrières sociales de toutes sortes comme si c'était une histoire de maintenant. Avec elle nous sommes au mas du juge dans la CRAU aux SAINTES en même temps que nous en plein vingt et unième siècle.

Ceux qui parlent la « Lengo Nostro » ne pourront pas s'empêcher d'écouter Alice et Rémy en stéréo et de doubler en silence le texte provençal.

De toute façon, il faut voir le spectacle de Gérard GELAS, si vous l'avez déjà vu vous serez heureux de pouvoir le revoir, si vous ne l'avez pas vu vous serez encore plus heureux vous pourrez le voir le :

Jeudi 30 JUIN à 21 heures à SAINTE CECILE les VIGNES au Jardin de la Chapelle, seule représentation dans un village du Vaucluse.



En fin de spectacle les vigneronns céciliens feront déguster leurs Côtes du Rhône. Un buffet sera offert par le Comité des Fêtes.

En cas de mauvais temps, un repli est prévu à la salle Camille Farjon.

Art et Culture à Sainte-Cécile-les-Vignes

Festival "Lesart en Scène" - 2 juillet 2005

Le village de Sainte Cécile les Vignes se place traditionnellement sous le double signe de la vigne et de la musique, Sainte Cécile étant la sainte patronne des musiciens. Cécile est, en effet, l'une des saintes romaines les plus représentées dans le domaine artistique, tant en sculpture qu'en peinture, ceci dès le sixième siècle.

Force est de constater que depuis notre village a toujours été culturellement très actif. On ne compte plus le nombre de groupes de musique qui y sont nés, le nombre d'expositions de peinture, de galeries artisanales organisées, de vernissages ainsi que les représentations théâtrales réalisées en intérieur comme en extérieur.

Dans le domaine musical, notre cité accueille également « Musiques dans les Vignes », association valorisant la musique de chambre et l'art lyrique en pleine nature, parrainée par M. Raymond Duffaut (directeur de l'opéra d'Avignon et de l'auditorium du Thor) et présidée par M. le sénateur Guy Penne.

En revanche, les manifestations relatives aux musiques actuelles (rock, jazz, funk, afro-électro,...) sont peu valorisées dans notre département. De ce fait, les jeunes et moins jeunes, à la recherche de spectacles pluri-artistiques, délaissent trop souvent nos communes au profit d'autres régions plus dynamiques.

Notre village, en pleine expansion de rajeunissement (maison des jeunes, construction d'un collège, conseil municipal des jeunes...), souhaiterait par l'intermédiaire d'associations culturelles, artistiques et sportives, remédier à cette carence pluri-artistiques en donnant naissance à un festival consacré aux spectacles vivants (musique, théâtre, danse) intitulé « LESART en SCENE ».

Cet événement culturel a pour objectif de promouvoir les arts actuels, les artistes professionnels de la danse, du théâtre et de la musique au sein de notre village en proposant aux céciliens de rencontrer les acteurs professionnels de la vie artistique française.

Il nous paraît indispensable de faire participer toutes les personnes intéressées à cette manifestation qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs.

En effet, il s'agit de faire de cette journée conviviale un rassemblement entre les diverses générations et le riche tissu associatif cécilien.

Notre souhait est de réaliser un acte de culture en apportant les arts actuels dans notre commune.

Ce festival, consacré à la musique, à la danse et au théâtre se déroulera en date du 2 juillet 2005 à Sainte Cécile les Vignes.

Le théâtre :

La partie théâtrale du festival aura lieu le samedi matin en prenant comme espace scénique les rues du village et le marché hebdomadaire. Nous avons décidé de solliciter les « acteurs » du village que sont les céciliens ainsi que les associations.

Quelques ateliers seront proposés et encadrés par le metteur en scène, Jean Sourbier, comédien, ancien directeur du Centre d'Action Théâtrale Rhône-Alpes, créateur de plusieurs festivals.

Les textes interprétés par une vingtaine de personnes relateront un moment à la fois festif et mélancolique (thème : le voyage) mené par une troupe qui déambulera à travers les rues marchandes de la commune faisant usage des lieux et édifices publics de Sainte Cécile.

La Musique :

Un concert aura lieu à partir de 21 heures dans les Jardins de la Chapelle de Sainte Cécile en raison de l'aspect sécuritaire et paisible des lieux.

C'est dans une ambiance familiale où plusieurs générations se côtoient, que débuttera ce festival musical animé par 4 groupes :

ANIMA - Rock - Courhézon

SOLYASS - Pop rock, Ska - Avignon

SKALTIMBANQUE - Ska, rock festif - Avignon

HEADFISH - Rock festif - Clermont dans l'Oise.

Le célèbre groupe HEADFISH et les non moins connus groupes de notre région tels que Skaltimbanque, Solyass et autres font de la fête musicale, celle d'une humanité, d'une passion, des talents hors pairs aux horizons sidéraux et internationaux partagés dans une dimension nouvelle et prometteuse pour le festival de Sainte Cécile les Vignes.

Le rallye du Comité des Fêtes aura lieu le dimanche 12 juin

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes organise un rallye qui aura lieu le dimanche 12 juin 2005. Il s'agit d'un rallye touristique qui se déroule dans les environs de Sainte-Cécile-les-Vignes. Son but est de faire découvrir des lieux et routes « surprenants » où l'on ne passe pas habituellement.

Il s'agit de répondre à un questionnaire élaboré par trois membres du Comité. Les questions restent secrètes jusqu'au moment de la remise des fameuses enveloppes de dimanche 12 juin entre 8h et 9h à la petite salle des Fêtes.

Le rallye n'est pas chronométré et se déroule sans esprit de compétition, il a lieu sur seulement une demi-journée : les questionnaires seront remis entre 8h et 9h aux équipages qui devront revenir avec la plus grande partie possible des réponses aux environs de 13 heures.

Les équipages seront composés de 2 à 4 personnes à bord d'un véhicule de tourisme. Un repas offert, pris en commun, sous les platanes de la petite salle des fêtes mettra un terme à cette manifestation qui a connu un joli succès en 2004.

Les inscriptions sont obligatoires avant le 5 juin, à la Maison du tourisme.

RALLYE DU DIMANCHE 12 JUIN 2005,

PARTICIPATION : 5 EUROS PAR PERSONNE. GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS. RENSEIGNEMENTS 04 90 30 78 35.



Sur votre agenda à Sainte-Cécile-les-Vignes

MANIFESTATIONS A VENIR

M A I

- 3 / Cinéma - 18 H « ROBOTS » et à 21 H « DE BATTRE MON CŒUR S'EST... »
- 7 / Fête de la Vigne et du Vin
- 9 / Don du sang
- 13 / Concert lyrique à 20 heures 30 à l'Opéra d'AVIGNON - 20 euros (sortie organisée par la Commission extra municipale Art et Culture)
- 20 / Conférence - 20 heures 30 - à la petite salle des fêtes - INDE du N (du Gange à l'Himalaya)
- 21 / À partir de 11 H - Salle Camille Farjon - Commémoration Centenaire de la Loi de 1905 « SEPARATION de l'ÉGLISE et de l'ÉTAT » (voir détail)
- 21 / Vernissage à 18 heures 30 de l'exposition de peintures de Mme S KUNSTMANN exposition jusqu'au 30 juin - A l'espace culturel
- 22 / Banquet annuel du « Foyer de l'Amitié » à la salle Camille Farjon
- 24 / Cinéma - 18 H « WINNIE L'OURSON » et à 21 H « L'ANTÉPAST »
- 26 / Journée attractive organisée par le « Foyer de l'Amitié » à la petite salle des fêtes (repas - loto)

J U I N

- 12 / Rallye touristique
- 21 / Fête de la Musique, place de la Concorde (des 3 cafés)
- 23 / Nöelle Chatelet viendra présenter son livre "La dernière leçon" Editions du Seuil, à la bibliothèque, à 18h
- 25 / Kermesse des écoles
- 30 / Soirée théâtrale « Mireille » 21 heures au Jardin de la Chapelle - Organisée par l'Escolo Marius André



la

musique

CONCERT JAZZ GOSPEL
 en compagnie du talentueux Jacques DOUDELES et ses musiciens, fils spirituel de Sidney BECHET au parcours international et 30 ans d'expérience.
 Rendez-vous devant les 3 cafés.

e.l.m. leblanc
 Groupe Bosch

EAU CHAUDE
CHAUFFAGE GAZ

www.e.lm-leblanc.fr

Atelier d'Architecture
 Jean-Paul MASSOT
 E.U.R.L.

Jean-Paul MASSOT
 Architecte DPLG - Urbaniste "Master of Arts"
 POLITIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAINE,
 RÉHABILITATION

30, bd Gambette - BP 70 134 - 30401 Villeneuve Avignon cedex
 tél. 04 90 26 03 08
 fax. 04 90 26 12 80

archi.jp.massot@wanadoo.fr www.cyberarchi.com/jean-paul-massot/

Jean-Luc ALARCON
 tél. 04 90 30 71 09
 fax 04 90 30 78 63

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE
 - SANITAIRE - DÉBARRAGE - INSTALLATION...

84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

TRAVAUX PUBLICS - V.R.D. - CARRIÈRES

LOTISSEMENTS
ASSAINISSEMENT
ADDITION D'EAU
TRAVAUX PTT/EDF/GDF

TEYSSIER PÈRE et FILS
 Avenue Marcel Pagnol - BP31 - Vaison La Romaine
 tél. 04 90 36 02 59 / fax. 04 90 36 27 82

TPR ROUVIERE S.A.

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX EDF & TELECOM
ADDITION D'EAU
TRAVAUX D'HYGIÈNE PUBLIQUE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

84290 - Route de Camaret - 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
tél. 04 90 30 80 54
fax. 04 90 30 74 40

Directeur de publication : Max IVAN,
 Maire, assisté de Sébastien MAKOWSKI,
 conseiller municipal,
 vice-président de la Commission
 Communication et Technologie Nouvelle.
 Rédactrice en Chef : Claire BRÉSOLIN,
 conseillère municipale.
 Comité de rédaction : Agnès VINCENT,
 Denise VISEUR, Jean FLOUR, André TOUR-
 NILLON, Vincent FAURE,
 Louis CHALIER, Pascal CROZET, Jean-Marc
 VISEUR, Nicolas FOUILLEUL.
 Coordination de rédaction : Mairie -
 Espace Culturel : place Max Aubert 04 90
 30 78 35 e-mail : info@sainte-cécile.org
 Photographies : Isabelle CROZET.
 Maquette : Dimension Bollène